



RETRAITÉ-E-S : Mobilisons-nous le 24 Mars 2022

- ⇒ Pour une revalorisation des retraites de 300€ pour tous,
- ⇒ Pour la défense des services publics,
- ⇒ Pour garantir un droit à la santé et à la protection sociale,
- ⇒ Pour la mise en place d'un service public de l'autonomie.

Le pouvoir d'achat



D'un côté, la grande masse des **16 millions de retraités** qui doivent survivre avec **1300€** de pension par mois et de l'autre, une poignée de milliardaires qui s'engraissent dont les 5 plus grandes fortunes de France. Celles-ci ont vu leurs patrimoines financiers et immobiliers passer de **165 à 338 milliards d'euros !!!**

La théorie du ruissellement, si chère à M.MACRON, président des riches, n'a pas le même débit pour tous....

Comment s'en sortir avec les prix de l'électricité, du gaz, du carburant, des fruits et légumes, des mutuelles, etc. qui s'envolent et nous plongent dans les difficultés ?

C'est pour toutes ces raisons que nos organisations réclament une revalorisation immédiate des pensions de 100€ pour tous et la porter rapidement à 300€.

Les services publics



Les difficultés que rencontrent de nombreux retraités avec la dématérialisation des documents et la fermeture de nombreux guichets (Sécurité Sociale, SNCF, EDF, la Poste etc.) amplifient les inégalités territoriales aussi bien en ville qu'en milieu rural. Ces choix politiques contribuent un peu plus à l'isolement et au déclassement des populations dont de nombreux retraités, surtout les veuves qui perdent les aides sociales auxquelles ils et elles ont droit, les plongeant ainsi dans une grande précarité.

Le service public de la Santé



La pandémie n'a rien changé à la stratégie du gouvernement vis à vis de l'hôpital public. La réduction des dépenses de santé est toujours à l'ordre du jour. **Les suppressions de lits et d'effectifs dans les hôpitaux se poursuivent rendant l'accès aux soins de plus en plus difficile et notamment en cette période de crise sanitaire.**

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a mis en place **un nouveau forfait de 19,60 €** pour toute entrée aux « Urgences ». Cette mesure va avoir comme conséquence de faire payer ceux qui n'ont pas de médecin traitant ou les plus vulnérables qui n'ont pas de mutuelle.

La perte d'autonomie

Depuis plus de 15 ans nos Organisations et Associations de retraités réclament un grand service public de l'autonomie financé par la sécurité sociale.



Les différents scandales mis au jour dans les groupes privés masquent la réalité de l'ensemble des maltraitances institutionnelles qui touchent la majorité des EHPAD. Par manque de personnel, ces derniers font des choix pour rationaliser les coûts au détriment de la vie des résidents. Sujet majeur à l'approche de chaque échéance présidentielle, où il est bon de faire semblant de s'intéresser à nos aînés et, qui finit par tomber dans l'oubli au fil du quinquennat.

Un peu moins de profit pour les entreprises du CAC 40 et un peu plus d'impôt pour les plus riches serait de nature à contribuer réellement à la solidarité. Aujourd'hui, la priorité consiste à financer les cadeaux aux entreprises par le biais du CICE (45 milliards annuels de réductions des cotisations sociales dont 25 milliards non compensés pour la Sécu.)

L'Etat n'hésite pas à consacrer 9 milliards pour des essais nucléaires militaires en laboratoire. Ce budget pourrait être utilisé à des fins sociales.

Pour satisfaire les besoins en personnel de l'ordre de 300 000 emplois pour le développement de l'aide à domicile et un accueil de qualité dans les EHPAD, il faudrait un budget annuel de l'ordre de 15 milliards. Les 500 millions débloqués par L'État ne représentent qu'un poste et demi par an et par établissement, soit 4,5 poste en trois ans. On est loin du compte !

La protection sociale et notamment les dépenses de santé doivent reposer sur la solidarité intergénérationnelle et financée par la création de richesses et non par une 5^{ème} branche financée par les retraités eux-mêmes.

Le 24 Mars : Manifestons ensemble !

A Alençon devant la préfecture à 10h30

A Argentan place du Général Leclerc à 17H30

A Flers place du marché à 17h00